

FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY-BALL

TERRAINS et SALLES DE VOLLEY-BALL

TERRAINS DE BEACH-VOLLEY



*fédération française
de volley-ball*

Documentation

- « Sports de Salles - Salles de Sports » Ministère Jeunesse et Sports
- Règles Officielles Du Volley-Ball - FIVB
- Documentation AFNOR

Adresses Utiles

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Direction des Sorts - Mission de l'Équipement
78 rue Olivier de Serres 75 739 Paris cedex 15
Tél : 01.40.45.90.00 - Télécopie : 01.48.28.91.49
www.

AFNOR (Association française de normalisation)

Tour Europe - 92 049 Paris la défense cédex
Tél : 01.42.91.60.60 - télécopie : 01.42.91.56.56
www.afnor.fr

FIVB (Fédération Internationale de Volley-Ball)

12 Avenue de la Gare 1003 Lausanne (Suisse)
Tél : +41 21 345 3535 - Télécopie : +41 21 345 3549
www.fivb.org

GES

BP 6 - 76 RN 20
31 790 ST JORY
Tél : 05.62.22.08.08 - Télécopie : 05.61.35.86.44
www.ges.com ges@ges-sports.com

GES

Midi-Pyrénées :06-32-54-35-01
Aquitaine :06-32-54-35-05
Paris Ouest -Normandie : 06-32-54-34-98
Bretagne : 06-32-54-34-96
Paris Est Champagne Ardennes : 06-32-54-35-00
Centre :06-76-22-83-02
PACA :06-32-54-35-06
Est :06-32-54-34-95
Nord Pas de Calais :06-32-54-34-94
Rhône Alpes :06-32-54-35-10

La Politique d'Équipement de la FFVB vise à favoriser le développement de toutes les formes de pratiques que connaît ses deux disciplines, avec le souci constant de répondre à la demande des collectivités et des services de la Jeunesse et des Sports afin que leurs équipements soient adaptés aux usagers qui les fréquenteront : compétition, entraînement, activités éducatives ou récréatives.

Pour la pratique du Volley-Ball, un certain nombre de renseignements sont extraits de la plaquette éditée par la Ministère de la Jeunesse et des Sports qui présente un classement des salles en fonction des niveaux de compétition et les normes minimales à respecter pour leur homologation.

Néanmoins, la FFVB rappelle que dans certains cas, comme le choix d'un revêtement sportif, elle exige une qualité supérieure afin de protéger les athlètes.

La réglementation du Terrain du Beach-Volley émane des règles officielles du Beach-Volley éditées par la FIVB qui insiste sur les mesures de sécurité à prendre pour une pratique sur le sable.

Cet ouvrage présente la liste des équipements et les normes qui définissent à quel usage ils doivent être destinés.

La FFVB se tient à la disposition des maîtres d'ouvrage et concepteurs pour les assister dans la réalisation technique de leurs projets

SOMMAIRE

Le Volley-Ball ; le Beach-Volley ; la FFVB	Page 5
Le Terrain de Volley-Ball	Page 6
Aire de jeu	
Équipements	
Les salles de compétition	
Le Terrain de Beach-Volley	Page 10
Les Terrains de Plein air	Page 11
Terrain de Volley-Ball	
Terrain de Park Volley	

LE VOLLEY-BALL ; LE BEACH-VOLLEY LA FFVB

LE VOLLEY-BALL

Le Volley-Ball est un sport de salle qui oppose deux équipes de six joueurs sur un terrain de jeu divisé par un filet.

LE BEACH-VOLLEY

Le Beach-Volley est un sport de plein air qui oppose deux équipes de deux joueurs sur un terrain de sable par un filet.

LA FFVB

La FFVB a reçu la délégation du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour organiser les différentes pratiques et veiller au respect des règles sportives du Volley-Ball. Elle compte 100 000 licenciés.

La FFVB développe sa politique sportive autour de trois axes :

- Le développement d'un Volley-Ball de compétition tant au plan international que national et local.
- Le développement du volley-ball et du beach-volley de haut niveau en relation avec les partenaires économiques et institutionnels.
- Le développement d'un volley-ball adapté à une pratique éducative et de loisirs.

LE TERRAIN DE VOLLEY-BALL

AIRE DE JEU

Dimensions

- Le terrain de jeu est un rectangle mesurant 18x9 m, entouré d'une zone libre dont les dimensions varient en fonction du niveau de pratique (voir tableau page 8)
- L'espace de jeu libre est l'espace situé au-dessus de l'aire de jeu et libre de tout obstacle sur une hauteur d'au moins 7m mesurée à partir de la surface de jeu.

Surface de jeu

- La surface de jeu doit être plane, horizontale, uniforme et de couleur claire.

Lignes

- La largeur des lignes est de 5cm. Les lignes doivent être de couleur claire différente de celle du sol et des autres tracés.
- Deux lignes de côté et deux lignes de fond délimitent le terrain de jeu. Les lignes de côté et les lignes de fond sont tracées à l'intérieur du terrain de jeu.
- L'axe de la ligne centrale divise le terrain de jeu en deux camps égaux de 9x9 m chacun. Elle s'étend sous le filet jusqu'aux lignes de côté.
- Dans chaque camp, une ligne d'attaque, dont le bord extérieur est tracé à 3 m de l'axe de la ligne centrale, délimite la zone avant.

Zones et Aires

- Dans chaque camp, la zone avant est délimitée par l'axe de la ligne centrale et le bord arrière de la ligne d'attaque. Les zones avant sont censées se prolonger au delà des lignes de côté jusque la fin de la zone libre.
- La zone de service est la zone de 9 m de large située derrière chaque ligne de fond. Elle est limitée par deux traits de 15cm de long tracés à 20 cm en arrière et dans le prolongement des lignes de côté. Ces deux traits sont inclus dans la largeur de la ligne de service. En profondeur, la zone de service s'étend jusqu'au fond de la zone libre
- La zone de remplacement est délimité par le prolongement des deux lignes d'attaque jusque la table du marqueur.

Température

- La température minimale ne peut être inférieure à 10°C

EQUIPEMENTS

Poteaux

- les poteaux supportant le filet sont placés à une distance de 0,5m à 1m à l'extérieur de chaque ligne de côté. Ils doivent avoir une hauteur de 2,55m et être de préférence réglables.
- Les poteaux doivent être arrondis et lisses et être fixés au sol (fourreaux ou ancrage au sol). La fixation de poteaux aux moyens de câble est interdite.

Filet

- Un filet tendu verticalement est installé au-dessus de l'axe de la ligne centrale. Sa partie supérieure doit être placée à 2,43m pour les hommes et 2,24m pour les femmes.

Antennes ou Mires

- Une antenne est fixée sur le bord extérieur de chaque bande de côté. Les antennes sont placées en opposition de chaque côté du filet.
- Les antennes sont considérées comme faisant partie du filet et délimitant latéralement l'espace de passage.

HOMOLOGATION DE SALLES

Si vous souhaitez faire homologuer votre salle, votre demande doit être adressée à la Ligue Régionale dont dépend le club évoluant au plus haut niveau et la DDJS.

Vous devrez fournir les éléments suivants :

- Arrêté d'ouverture au public
- Plan de masse
- Plan(s) de la salle
 - Au niveau du terrain (trac »s de jeu)
 - Au niveau de l'accès des joueurs, ds vestiaires et de de l'éventuelle aire d'échauffement
 - Au niveau de l'accès du public et des tribunes
 - Au niveau des sources d'éclairage du terrain
- PV de fixation des poteaux
- Relevé d'éclairage après un mois

LES SALLES DE COMPETITIONS

Si vous devez construire, aménager une salle existante, veiller au bien de vos pratiquants et aux possibilités de faire des compétitions selon le niveau visé, il vous faut respecter un certain cahier des charges :

	Mondial JO Championnats du Monde	International Championnat d'Europe Finales Coupes d'Europe	National Coupes d'Europe Pro A Pro B Pro F
JOUEURS - ARBITRES			
Espace de compétition tracés	46X27X12,5m Unisport exigé	44x25,7x12,5m Unisport exigé	44x25,7x9m Unisport recommandé
Nature du revêtement	NF P 90 -203	NF P 90 -203	NF P 90 -203
Nature du sol support	NF P 90 - 202	NF P 90 - 202	NF P 90 - 202
Points de fixation	Norme en projet	Norme en projet	Norme en projet
Éclairage minimum après un mois	1 000 lux	1 000 lux	800 lux
Éclairage optimum	1 500 lux	1 200 lux	1 000 lux
Température optimale	16° C	16° C	16° C
Affichage électronique	Exigé	Exigé	Exigé
sonorisation	Fixe	Fixe	Fixe
Local infirmerie	Exigé	Exigé	Exigé
Local anti-dopage	Exigé	Exigé	Exigé
Aires d'échauffement	44x24m	32x24 m	32x24 m
Vestiaires joueurs	4x16 places	4x16 places	4x16 places
Vestiaires arbitres	2x3 places	2x3 places	2x3 places
Vestiaires ramasseurs	2x6 places	2x6 places	2x6 places
Salle de réception	30m ²	30m ²	25m ²
OFFICIELS			
Secrétariat	15 et 25 m ²	15 et 25 m ²	15 m ²
Salles de réunion	15 et 40 m ²	15 et 40 m ²	30 m ²
PUBLIC			
Tribunes (min)	10 000 places	5 000 places	1 000 places
Tribunes (max)	15 000 places	7 500 places	2 500 places
PRESSE			
Tribune équipée	Exigé	Exigé	Exigé
Salle de rédaction équipée	Exigé	Recommandé	Recommandé
Salle conférence de presse	Exigé	Recommandé	-----
Emplacements flashes électroniques	Exigé	Recommandé	Recommandé
Emplacements caméra	Exigé	Exigé	Recommandé
Cabines commentateurs	Exigé	Recommandé	-----
Régie TV	Recommandé	---	-----
MATERIEL			
Local de rangement	Pour mémoire	Pour mémoire	Pour mémoire



Interrégional N1-N2-N3 H et N1 et N2 F	Régional Rég H N3 et Rég F	Départemental Départemental	Jeunes Mini Volley (benjamins) Minimum exigé	Enfants Mini Volley (poussins) Minimum exigé
44x23,5x9m Multisports NF P 90 - 203 NF P 90 - 202 Norme en projet 500 lux 800 lux 16° C Exigé Mobile Exigé Exigé ----- 4x16 places 2x2 places 1x6 places 25m²	44x23,5x9m Multisports NF P 90 - 203 NF P 90 - 202 Norme en projet 500 lux ---- 16° C Exigé ---- Recommandé Recommandé ----- 4x16 places 2x2 places ---- ----	44x23,5x7m Multisports NF P 90 - 203 NF P 90 - 202 Norme en projet 500 lux ---- 16° C Recommandé ---- Recommandé Recommandé ----- 4x16 places 2x2 places ---- ----	24à32 x14à19 x7m Multisports NF P 90 - 203 NF P 90 - 202 Norme en projet 500 lux ---- 16° C Recommandé ---- Recommandé ---- 2x16 places 1x2 places ---- ----	22à24 x12à14 x7m Multisports NF P 90 - 203 NF P 90 - 202 Norme en projet 500 lux ---- 16° C Recommandé ---- Recommandé ---- 2x16 places 1x2 places ---- ----
15m²	---- ----	---- ----	---- ----	---- ----
500 places 1 000 places	250 places 500 places	100 places 250 places	100 places	50 places
Recommandé ----- ----- ----- ----- ----- -----	---- ---- ---- ---- ---- ----	---- ---- ---- ---- ---- ----	---- ---- ---- ---- ---- ----	---- ---- ---- ---- ---- ----
Pour mémoire	Pour mémoire	Pour mémoire	Pour mémoire	Pour mémoire

LE TERRAIN DE BEACH-VOLLEY

AIRE DE JEU

Dimensions

- Le terrain de jeu est un rectangle mesurant 16 m x 8 m entouré d'une zone libre d'au moins 3 mètres et disposant d'un espace libre de tout obstacle sur une hauteur d'au moins 7m à partir du sol.

Sol

- Le sol doit permettre une évacuation facile et rapide des eaux pluviales. Le sable doit être isolé de la terre naturelle par un tissu géotextile. Un point d'eau doit être installé à proximité.

Surface de Jeu

- Le terrain doit être composé de sable nivelé aussi plat et uniforme que possible sans cailloux ni coquillages et rien qui puisse représenter un risque de coupure ou de blessure pour les joueurs / joueuses.
- Un sable de rivière est conseillé et sa granulométrie doit être 0.20 à 40% ou 0,3 à 60%.
- Il doit y avoir un minimum de sable sur 40cm d'épaisseur.
- La quantité de sable à installer doit être d'environ 154m³ ou 231 tonnes.

Lignes du terrain

- Deux lignes de côté et deux ligne de fond délimitent le terrain de jeu. Elles sont incluses dans les dimensions du terrain. Elles mesurent 5 à 8 cm de large.

EQUIPEMENTS

Poteaux

- Les poteaux supportant le filet doivent être arrondis et lisses, d'une hauteur de 2,55 m et être de préférence réglables. La fixation au sol au moyen de câbles est interdite. Tout aménagement présentant un risque ou une gêne doit être éliminé.
- Les poteaux doivent être munis d'un rembourrage de protection

Filet

- La hauteur du filet est de 2,43 m pour les hommes et 2,24 pour les femmes (14 ans et moins : 2,12 m - 12 ans et moins : 2 m)

Antennes ou mires

- Deux antennes sont attachées sur le bord extérieur de chaque bande de côté et placées en opposition de chaque côté du filet.
- Elles sont considérées comme faisant partie intégrante du filet et délimitent latéralement l'espace de passage.

UNE SOLUTION « CLE EN MAINS » EST PROPOSEE PAR LA SOCIETE GES, PRESTATAIRE OFFICIEL DE LA FFVB POUR LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE BEACH. (coordonnées page 2)

LES TERRAINS DE PLEIN AIR

Il convient de distinguer les structures permanentes des implantations ponctuelles

TERRAIN DE VOLLEY-BALL

Sols

La surface doit être plane, horizontale et ne présentant aucun danger pour les joueurs. Sable, gazon, terre battue sans rugosité sont autorisés.

Une pente d'écoulement de 5mm par mètre est autorisée. Les lignes constituées par des matériaux sont interdites.

Dimensions du Terrain

9x18m

Poteaux

Structure légère, amovible, transportable facilement

Les lignes constituées par des matériaux sont interdites.

TERRAIN DE PARK VOLLEY

Sols

La surface doit être plane, horizontale et ne présentant aucun danger pour les joueurs.

Dimensions du terrain

8x16m

D'autres dimensions peuvent être adaptées selon les conditions de jeu : 7x14m

Poteaux

Structure légère, amovible, transportable facilement

Les lignes constituées par des matériaux sont interdites.





Fédération Française de Volley-Ball

43 bis rue d'Hautpoul - 75 019 Paris

Tél : 01.40.40.29.29 - Télécopie : 01.48.03.47.68

ffvolley@volley.asso.fr

www.ffvb.org